

innovationipé

Rapport annuel

EXERCICE 2024-2025

Société de la Couronne du
gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard



TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Message de la ministre	1
Message du directeur général	2
Aperçu de l'entité gouvernementale	3
Indicateurs clés	7
Mandat	8
Secteurs d'activité	9
Sommaire du plan stratégique et de l'orientation future	10
Faits saillants et réalisations	11
Organigramme	15
Conseil d'administration	16
États financiers	17
Coordonnées	18

Message de la ministre



À L'HONORABLE WASSIM SALAMOUN
Lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard

Qu'il plaise à Votre Honneur,

J'ai le privilège de déposer le rapport annuel d'Innovation Î.-P.-É. pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Darlene Compton".

L'honorable Darlene Compton
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce
Le 25 septembre 2025

Message du directeur général

À L'HONORABLE DARLENE COMPTON
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce
Province de l'Île-du-Prince-Édouard

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025, conformément à l'*Innovation PEI Act* (loi sur Innovation Î.-P.-É.).

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a continué de rebondir et de reprendre de la vigueur au cours de l'exercice 2024-2025. Alors que l'année tirait à sa fin, nous étions dans l'incertitude quant à nos rapports avec certains de nos partenaires commerciaux traditionnels. C'est pourquoi Innovation Î.-P.-É. s'est surtout concentré sur l'expansion et la diversification de ses exportations en lançant de nouveaux programmes et de nouvelles mesures de soutien. L'incertitude continuant à régner, ces efforts se sont poursuivis au cours de l'exercice suivant. Innovation Î.-P.-É. continue de travailler à la réussite économique de la province en soutenant la croissance de ses secteurs stratégiques, en accélérant l'entrepreneuriat, en répondant aux besoins des entreprises de l'Île et en faisant la promotion d'une culture d'excellence.

L'équipe d'Innovation Î.-P.-É. travaille fort pour réaliser sa mission, soit de bâtir une économie dynamique, diversifiée et florissante à l'Île-du-Prince-Édouard en tâchant de susciter des occasions d'affaires mondiales, en soutenant la croissance du secteur privé et en donnant aux entreprises, aux entrepreneurs et entrepreneurs et aux programmes culturels de la région les moyens de réussir. Sous la direction de votre ministère, du Cabinet et de son conseil d'administration du secteur privé, Innovation Î.-P.-É. continuera de soutenir la croissance, la diversification et la force de la communauté d'affaires de l'Île et de l'ensemble de la province au cours de l'exercice 2025-2026.

Respectueusement soumis,



Brad Colwill
Directeur général

Le 25 septembre 2025

Aperçu de l'entité gouvernementale

Innovation Î.-P.-É. est une société d'État relevant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce et la principale agence de développement économique de la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Innovation Î.-P.-É. est résolu à favoriser la conclusion de partenariats stratégiques avec l'industrie, le milieu universitaire et d'autres organismes gouvernementaux afin de développer une économie plus prospère et dynamique qui offre des possibilités d'emploi durables aux Insulaires.

Comme principal point d'entrée des entrepreneurs et entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises envisageant des initiatives de développement des affaires, Innovation Î.-P.-É. offre aux entreprises de nombreux soutiens et services pour les aider à démarrer et à croître, à investir à l'Île-du-Prince-Édouard ou à exporter leurs biens et services partout au Canada et dans le monde entier. La société s'efforce de récompenser l'excellence en affaires, tout en célébrant ses valeurs traditionnelles que sont l'équité et la transparence.

Innovation Î.-P.-É. dispose également d'une équipe très compétente qui veille à soutenir la communauté artistique et culturelle dynamique de l'Île en travaillant avec des organismes culturels et des associations d'industries créatives afin de lancer des initiatives qui favorisent la professionnalisation, la capacité organisationnelle et la capacité d'élargir l'offre de services, l'accès à la formation et l'expérimentation artistique.

Innovation Î.-P.-É. emploie 69 personnes. Son équipe provinciale d'agentes et agents de développement des affaires est répartie dans ses bureaux d'Alberton, de Charlottetown, de Montague, de Souris et de Summerside.

MISSION

Innovation Î.-P.-É. a pour mission de favoriser la réussite économique à l'Île-du-Prince-Édouard. La société compte cinq secteurs d'intervention prioritaires et une filiale. Ses divisions ont chacune un domaine d'intervention qui leur est propre et travaillent en étroite collaboration pour optimiser les résultats et offrir de la valeur à la clientèle et aux Insulaires.

INNOVATION Î.-P.-É.

Attraction des entreprises

L'équipe de l'attraction des entreprises est chargée d'attirer des investissements d'entreprises et des investissements directs étrangers à l'Île-du-Prince-Édouard dans les secteurs stratégiques de l'aérospatiale, des sciences biologiques, des technologies de l'information, des communications et des technologies propres. L'équipe travaille à promouvoir l'Île-du-Prince-Édouard en tant que centre d'affaires avec des partenaires stratégiques, notamment la BioAlliance de l'Île-du-Prince-Édouard, la Slemon Park Corporation, la Ville de Summerside, la Ville de Charlottetown, la PEI Energy Corporation, Affaires mondiales Canada et Investir au Canada. De plus, la division est responsable de la gestion et de l'administration du Programme de visa pour démarrage d'entreprise par l'intermédiaire de LaunchPad Î.-P.-É.

L'équipe est évaluée par sa capacité à promouvoir la province en tant que centre d'affaires pour les secteurs émergents de l'Île et à trouver des occasions qui se traduisent par la création d'emplois, de nouveaux investissements d'entreprises, l'agrandissement de sociétés multinationales et des projets d'importance stratégique.

Développement des affaires et innovation

L'équipe du développement des affaires et de l'innovation cherche à dynamiser l'entrepreneuriat et l'expansion des entreprises dans tous les secteurs économiques de l'Île-du-Prince-Édouard, mettant stratégiquement l'accent sur des industries clés. L'équipe est axée sur les besoins de la clientèle : elle travaille avec des partenaires de l'industrie et des parties prenantes afin d'améliorer les programmes, les services et le soutien financier qui aident les entreprises à réussir. En plus d'administrer l'aide financière, l'équipe collabore étroitement avec l'industrie et le milieu universitaire pour créer un écosystème entrepreneurial prospère, novateur et uni.

De concert avec les divisions des services de commerce mondial, de l'attraction des entreprises et du développement culturel d'Innovation Î.-P.-É., l'équipe du développement des affaires aide les entreprises locales à prendre de l'expansion en se diversifiant, en augmentant leurs exportations et en concluant de nouvelles collaborations.

Au cours du dernier exercice, l'équipe a fait d'importants progrès dans son soutien aux entrepreneurs et entrepreneurs ainsi qu'aux entreprises de l'Île. Des initiatives telles que le Fonds de démarrage et la série de webinaires pour les petites entreprises lui ont permis de donner à de jeunes entreprises du capital de démarrage et des conseils pratiques. Ces efforts

INNOVATION Î.-P.-É.

reflètent l'engagement qu'a pris Innovation Î.-P.-É. de favoriser la croissance inclusive, l'innovation et la prospérité à long terme dans l'ensemble de l'Île.

Développement culturel

L'équipe du développement culturel est chargée de la mise en œuvre d'un plan d'action quinquennal pour les arts, la culture et les industries créatives. L'équipe a pour objectif de renforcer la capacité et d'améliorer les occasions dans le domaine des arts et des industries créatives à l'Île-du-Prince-Édouard, de soutenir la croissance socioéconomique de la culture dans les communautés de l'Île ainsi que d'aider à faire connaître nos gens et nos histoires au monde entier grâce à l'exportation. En 2023, le Plan d'action culturel a été renouvelé pour cinq autres années.

L'équipe du développement culturel travaille principalement avec des associations et des groupes sectoriels sans but lucratif de même qu'avec des organismes culturels qui contribuent au développement socioéconomique de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle offre aussi un soutien direct aux artistes professionnels de l'Île. Les partenaires communautaires, les ministères provinciaux et les autres ordres de gouvernement sont des partenaires clés qui travaillent souvent de concert afin de mobiliser des ressources qui soutiennent les arts et les industries créatives.

Services de commerce mondial

L'équipe des services de commerce mondial, dont le mandat est d'accroître les revenus provenant des ventes à l'exportation, travaille en collaboration étroite avec les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard pour les préparer à l'exportation en les aidant à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits et services dans le monde. Elle fournit des renseignements relatifs aux marchés, des ateliers de formation, du financement et du soutien sur les marchés aux entreprises envisageant d'exporter. Pour exporter davantage, l'Île-du-Prince-Édouard mise sur une approche à trois volets : augmenter le nombre d'entreprises exportatrices de l'Île-du-Prince-Édouard, diversifier ses marchés d'exportation et accroître ses revenus d'exportation.

L'équipe des services de commerce mondial collabore étroitement avec les divisions du développement des affaires et de l'innovation, de l'attraction des entreprises et du développement culturel pour élargir ses canaux d'exportation et en trouver de nouveaux. Elle collabore aussi avec l'industrie et le gouvernement pour créer des partenariats qui maximisent l'impact des investissements et des efforts afin d'accroître les exportations.

INNOVATION Î.-P.-É.

La division des services de commerce mondial adhère à la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. De même, en collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et régionaux, elle continue de mettre en œuvre les initiatives de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique afin de soutenir la réalisation des objectifs communs et de compléter ses programmes existants.

Compte tenu de l'incertitude croissante qui planait sur le commerce à la fin de l'exercice, l'équipe des services de commerce mondial a multiplié ses activités de sensibilisation et accru son offre de services. Elle a notamment recueilli et échangé davantage d'information en plus de doubler le nombre de ses missions commerciales, offrant ainsi de plus nombreuses possibilités de croissance internationale à la clientèle. La multiplication des activités de sensibilisation et des services, qui se poursuivront au cours du prochain exercice, s'est ajoutée au nombre accru de programmes de marketing qu'offre la division du développement des affaires et de l'innovation.

Bio | Food | Tech

BioFoodTech, une filiale d'Innovation Î.-P.-É., permet aux entreprises de transformation alimentaire et de biotransformation de l'Île-du-Prince-Édouard d'innover en leur offrant des services professionnels de soutien technique et d'analyse. Au nombre de ces services figurent : développer de nouveaux produits et prototypes, en déterminer la faisabilité technique ou développer de nouveaux procédés; conclure des contrats de location avec des installations de transformation pour réaliser des produits et les tester sur le marché; effectuer une évaluation technique des chaînes de transformation et de l'équipement d'emballage; et déterminer la durée de conservation des aliments, en vérifier la salubrité et en sélectionner les fournisseurs. BioFoodTech s'y prend en aidant les entreprises à transformer leurs idées de recherche en produits commercialisables par l'entremise de sa plateforme bien établie du « concevoir, tester, mettre en marché ».

Depuis plus de 35 ans, l'équipe de BioFoodTech aide les entreprises ainsi que les entrepreneures et entrepreneurs à innover, à s'améliorer et à faire fructifier leurs affaires. Son personnel expérimenté et dévoué travaille avec la clientèle pour déterminer ses besoins et lui proposer des solutions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs d'affaires tout en respectant son budget. BioFoodTech offre expertise et assistance à chaque étape, de la production des idées à la commercialisation des nouveaux produits en passant par la mise à l'essai. En outre, ses services de soutien, y compris son laboratoire d'essais microbiens entièrement accrédité,

INNOVATION Î.-P.-É.

aident les entreprises en garantissant l'expédition de produits sûrs et de haute qualité vers les marchés locaux et d'exportation.

Indicateurs clés

Durant l'exercice, Innovation Î.-P.-É. a approuvé l'octroi de 69 916 379 \$ pour favoriser la réalisation de projets d'affaires. Ses programmes standards ont appuyé 1 505 projets en privilégiant l'amélioration, l'innovation, l'expansion et le démarrage d'entreprises.

Parmi les facteurs dont le contexte économique a été tributaire en 2024, soulignons les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, les barrières commerciales, l'augmentation du coût de la vie, les pénuries de main-d'œuvre, le taux élevé d'inflation, les effets continus de la guerre en Palestine et la reprise postpandémie toujours en cours. Bien que les facteurs économiques fondamentaux de l'Île-du-Prince-Édouard soient demeurés solides en 2024¹, les résultats ont été variables pour un certain nombre d'indicateurs, en l'occurrence :

- Le produit intérieur brut par secteur de l'Île-du-Prince-Édouard s'est accru de 3,6 % en 2024².
- Le nombre d'emplois a progressé de 3,6 % en 2024, après l'avoir fait de 6,2 % en 2023³.
- Le taux de chômage est passé de 7,2 % en 2023 à 8,0 % en 2024⁴.
- Le revenu total du travail s'est accru de 9,2 % en 2024⁵, pour atteindre 5,4 milliards de dollars.
- La valeur des exportations internationales de marchandises est passée de 2,3 milliards de dollars en 2023 à 2,5 milliards de dollars à 2024, ce qui équivaut à une augmentation de 7,8 %⁶.

¹ Les statistiques de l'année civile sont employées pour assurer l'uniformité des rapports et des comparaisons d'une année à l'autre en raison du report de publication des statistiques mensuelles.

²⁻⁵ 50^e rapport statistique annuel de l'Île-du-Prince-Édouard (2024),

https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/web_asr.pdf.

⁶ Gouvernement du Canada, données sur le commerce en direct, rapport sur les exportations de l'Île-du-Prince-Édouard vers tous les pays pour tous les produits.

Mandat

Vision :	Mission :	Valeurs :
Une économie dynamique, diversifiée et en croissance à l'Île-du-Prince-Édouard.	Favoriser la réussite économique à l'Île-du-Prince-Édouard.	Axé sur la clientèle et les résultats, avant-gardiste, collaboratif et redevable.

Innovation Î.-P.-É. se concentre sur la création d'une économie dynamique, diversifiée et en croissance en soutenant les investissements, la collaboration et la culture. Pour ce faire, la société cherche à atteindre les objectifs suivants, prévus à son mandat :

- Travailler avec les agences de développement économique, y compris les organismes fédéraux et municipaux, pour élaborer des politiques et des accords à l'appui de l'innovation et du développement économique à l'Île-du-Prince-Édouard;
- Faciliter la coopération et la communication entre le gouvernement, le milieu universitaire, le milieu de la recherche et du développement et l'écosystème des entreprises tant à l'Île-du-Prince-Édouard qu'ailleurs;
- Fournir une aide financière et un soutien aux entreprises et aux entrepreneurs et entrepreneurs insulaires en vue de créer de l'activité économique à l'Île-du-Prince-Édouard, de la maintenir et de l'accroître;
- Offrir des conseils, des renseignements, des infrastructures et des services en matière de développement des affaires aux secteurs privé et public et aux associations industrielles afin de contribuer à la promotion de l'innovation, de la commercialisation, de la compétitivité et de la création de richesses à l'Île-du-Prince-Édouard;
- Promouvoir les partenariats stratégiques dans les initiatives commerciales;
- Faire preuve de leadership en ce qui a trait à la prospection d'entreprises de l'extérieur de l'Île en vue de soutenir les secteurs stratégiques et d'éventuels nouveaux secteurs économiques;
- Fournir des conseils en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies commerciales pour les biens et services de l'Île-du-Prince-Édouard.

Secteurs d'activité

Innovation Î.-P.-É. apporte une aide financière à de nombreux secteurs économiques stratégiques de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment les sciences biologiques, l'aérospatiale et la défense, les technologies de l'information et des communications, les industries créatives et culturelles, la fabrication et la transformation de pointe (y compris la création et la production de produits alimentaires à valeur ajoutée), les énergies renouvelables et les technologies propres ainsi que les petites entreprises. Des conseils d'affaires et un service d'orientation sont offerts à l'ensemble des entreprises et des entrepreneures et entrepreneurs de l'Île.

Innovation Î.-P.-É. accorde la priorité aux entreprises qui exportent vers des marchés intérieurs ou internationaux, qui font de la transformation à valeur ajoutée, qui fabriquent des produits de remplacement des importations et qui créent des emplois de qualité pour les Insulaires.

Les petites entreprises¹ jouent un rôle prioritaire dans la croissance et l'enrichissement de l'économie. Elles sont les plus grandes créatrices d'emplois dans le secteur privé et jouent un rôle de premier plan dans tous les secteurs de notre économie, y compris le produit intérieur brut, les exportations et l'innovation. Des 6 938² entreprises enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard en décembre 2024, 6 638 avaient moins de 50 employés et 256 en comptaient de 50 à 200. Au-delà de leur apport économique, les petites entreprises contribuent à forger l'identité de leur communauté et à en améliorer la situation en s'engageant auprès d'organismes de services locaux, en participant à des activités communautaires, en commanditant des équipes et en faisant des dons à des organismes sans but lucratif locaux. Les petites entreprises travaillent souvent avec les écoles locales pour améliorer leur programme d'études en entrepreneuriat en plus de donner un bon coup de pouce à d'autres petites entreprises et aux entrepreneures et entrepreneurs en herbe.

L'objectif d'Innovation Î.-P.-É. est de bâtir une province forte en fournissant une aide financière aux entreprises afin d'attirer davantage d'argent étranger dans la province (exportations et attraction des entreprises), d'établir des entreprises résilientes, concurrentielles et durables et de créer des possibilités d'emploi de qualité. À cette fin, la société offre de l'aide financière pour soutenir les types d'investissements du secteur privé suivants :

- Entrepreneuriat
- Création d'emplois
- Projets d'infrastructure et d'immobilisations
- Expansion des exportations et activités promotionnelles

INNOVATION Î.-P.-É.

- Création et commercialisation de nouveaux produits et d'activités

¹ « Petites entreprises » s'entend des petites et moyennes entreprises, qui sont définies comme des établissements commerciaux comptant de 1 à 499 salariées et salariés.

² Toutes les données indiquées proviennent du tableau 33-10-0806-01 (*Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2024*). DOI : www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310076401&request_locale=fr

Sommaire du plan stratégique et de l'orientation future

Innovation Î.-P.-É. a pour rôle de favoriser la réussite économique à l'Île-du-Prince-Édouard par l'innovation, les investissements, la collaboration et la culture. En tant que principale agence de développement économique de la province, nous continuerons à diriger la mise en œuvre de la stratégie de croissance économique de l'Île-du-Prince-Édouard en apportant notre soutien aux entreprises de l'Île et aux organismes qui contribuent à leur succès et à leur croissance comme suit :

Favoriser la croissance des secteurs stratégiques et émergents

Nous travaillerons en collaboration afin de bâtir des secteurs à forte croissance à l'Île-du-Prince-Édouard en soutenant la compétitivité des secteurs stratégiques, en veillant au développement des secteurs émergents, en communiquant les besoins actuels et futurs du marché du travail dans le secteur privé aux partenaires gouvernementaux et aux établissements d'enseignement postsecondaire ainsi qu'en attirant des entreprises compétentes et à forte croissance à l'Île.

Accélérer l'expansion des entreprises et l'entrepreneuriat

En aidant les entreprises en démarrage à accélérer la commercialisation des idées et en aidant les entreprises à recruter des talents hautement qualifiés, nous favoriserons un environnement dynamique au sein duquel les entreprises et les entrepreneurs et entrepreneurs de l'Île pourront prospérer. Nous mettrons de nouveau l'accent sur la recherche et le développement et travaillerons en collaboration avec les entreprises afin qu'elles se tournent davantage vers les technologies et l'automatisation.

Répondre efficacement aux besoins des entreprises de l'Île

Pour que notre clientèle sache que sa réussite est notre priorité, nous veillerons à ce que nos programmes soient accessibles, travaillerons en étroite collaboration avec diverses populations et évaluerons régulièrement nos programmes afin de mieux aider les entreprises à réaliser leur potentiel.

Favoriser une culture d'excellence opérationnelle

Nous formerons et maintiendrons en poste une équipe de professionnelles et professionnels passionnés et motivés voués à offrir de la valeur à notre clientèle diversifiée. Nous ferons la

INNOVATION Î.-P.-É.

promotion d'une culture d'apprentissage et nous utiliserons les outils et les processus nécessaires pour servir efficacement notre clientèle.

Faits saillants et réalisations

FAITS SAILLANTS D'INNOVATION Î.-P.-É.

Attraction des entreprises

- L'équipe de l'attraction des entreprises a collaboré avec des partenaires stratégiques pour attirer des investissements de trois nouvelles entreprises à l'Île, ce qui devrait permettre de créer 42 emplois.
- À l'heure actuelle, 169 projets en sont à différents degrés de conclusion du cycle de vente.
- Les membres de l'équipe de l'attraction des entreprises ont appuyé Innovation Î.-P.-É. en participant à l'administration des programmes de connectivité à large bande en milieu rural.

Développement des affaires

- Les efforts se poursuivent pour créer un deuxième incubateur de fabrication bioscientifique en partenariat avec la PEI BioAlliance, qui fournira des installations et des services aux chercheuses et chercheurs, aux entrepreneures et entrepreneurs ainsi qu'aux entreprises du domaine. Les travaux sur le chantier ont commencé au printemps.
- L'équipe a établi une stratégie visant à développer un secteur économique des technologies propres à l'Île et le cadre à utiliser en vue d'orienter et d'intégrer l'éducation, la recherche, l'innovation et la commercialisation. La stratégie permettra d'élaborer plus rapidement des solutions technologiques propres, de renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé et de créer des emplois de grande valeur dont l'économie insulaire a besoin pour être durable et résiliente.
- En coordination avec la PEI IT Alliance, Innovation Î.-P.-É. a appuyé le lancement de The Foundry, un nouveau centre d'innovation à la fine pointe ayant pour mission de favoriser la croissance et la collaboration au sein de l'écosystème technologique de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette initiative s'inscrit dans la foulée des recherches et recommandations visant à mieux harmoniser et rationaliser le soutien aux entreprises technologiques à forte croissance qui en sont issues.
- Le soutien financier accordé aux centres d'action ruraux a permis d'améliorer l'accès aux programmes et aux services pour les entreprises situées dans les régions rurales de la province. En 2024-2025, plus de 5 000 interactions avec les clients ont eu lieu dans les trois centres : Alberton, Wellington et Montague.
- Innovation Î.-P.-É. a investi plus de 3,5 millions de dollars pour favoriser le développement de l'écosystème d'entrepreneuriat par l'entremise de partenaires et

INNOVATION Î.-P.-É.

d'organismes intéressés. Ces groupes obtiennent du financement d'autres sources pour faciliter l'accès à des groupes cibles tels que les jeunes, les étudiantes et étudiants et les femmes entrepreneures ainsi qu'à des initiatives propres à chaque industrie.

- Innovation Î.-P.-É. a fourni directement de l'aide financière à 44 entreprises de fabrication pour qu'elles investissent dans des capacités de production nouvelles et novatrices pour être plus compétitives et rentables.
- Face aux perturbations du commerce avec les États-Unis, Innovation Î.-P.-É. a créé le Fonds pour le développement et la diversification des exportations, qui aide les entreprises à développer et à lancer de nouvelles initiatives et stratégies de marché visant à diversifier les marchés.

Développement culturel

- Depuis la création des subventions aux arts de l'Î.-P.-É. en 2017, Innovation Î.-P.-É. a octroyé 1,25 million de dollars pour aider les artistes de l'Île à créer et à diffuser. En 2024-2025, Innovation Î.-P.-É. a investi 200 000 \$ pour soutenir les artistes professionnels qui vivent, travaillent et créent à l'Île. Dans le cadre d'un partenariat gouvernemental, Innovation Î.-P.-É. a versé 100 000 \$ en subventions pour appuyer la réalisation de projets artistiques sur le thème de la prévention de la violence fondée sur le sexe.
- Comme chaque année, les Prix des arts de l'Île-du-Prince-Édouard ont été remis en novembre pour célébrer l'excellence et les réalisations d'artistes et de personnalités culturelles de l'Île.
- Le Programme de revitalisation du théâtre a accordé 750 000 \$ à des lieux des arts de la scène, des troupes de théâtre et des partenaires communautaires. Innovation Î.-P.-É. a également organisé un symposium réunissant des leaders d'opinion et des spécialistes en mobilisation du public des quatre coins du Canada.
- Innovation Î.-P.-É. a aidé Charlottetown à accueillir le festival et la conférence des Prix de la musique de la côte Est, auxquels ont participé 12 000 personnes. Cette plateforme met en valeur la musique et les artistes de la côte Est, attirant des spécialistes de l'industrie, des acheteurs de spectacles, des médias et des maisons de disques.
- Un montant de 100 000 \$ a été remis à l'Indigenous Tourism Association of PEI pour l'aider dans ses activités d'incubation, y compris l'ouverture de la boutique Indigenous PEI.
- Le Fonds pour production cinématographique de l'Î.-P.-É. a accordé une remise de 1,3 million de dollars sur les 3,2 millions de dollars de dépenses de production effectuées dans le cadre de 11 projets (dont un long métrage). Un montant total de 48 725 \$ a également été versé par l'entremise du Fonds pour le développement de la mise en récit pour aider à développer 10 autres projets.
- Un investissement de 100 000 \$ a été réalisé pour aider le PEI Crafts Council dans l'établissement d'un centre de formation aux métiers d'art et d'incubation d'entreprises à

Charlottetown.

Services de commerce mondial

- Au cours du présent exercice, l'équipe des services de commerce mondial a appuyé plus de 100 entreprises en participant à plus de 25 activités d'expansion des exportations, notamment des salons professionnels, des missions commerciales, des ateliers, des conférences, des activités de formation et d'autres activités liées au commerce.
 - Le *Programme de développement des marchés européens (EMDP)* et le programme *Launch Export* ont aidé les entreprises de l'Île à élargir et à diversifier leurs marchés d'exportation.
 - Le *Seafood Expo North America*, le salon commercial de produits de la mer le plus important en Amérique du Nord, rassemble des fournisseurs de plus de 50 pays, en plus d'être un guichet unique pour tout ce qui a trait aux produits de la mer. Des leaders d'opinion du secteur ont mis les entreprises du secteur des produits de la mer de l'Île-du-Prince-Édouard au courant de problèmes, de nouvelles réglementations, d'innovations et de tendances.
 - Le *Seafood Expo Global*, qui se tient à Barcelone, en Espagne, est le plus grand salon international des produits de la mer. Plus de 35 300 acheteurs professionnels du secteur, venus de 138 pays, s'y étaient donné rendez-vous.
 - L'équipe a mis davantage l'accent sur le commerce interprovincial à l'aide de missions et de salons à Halifax, à Toronto, à Montréal, à Vancouver et à Calgary.
 - Diversification vers de nouveaux marchés :
 - *Mexique* – Participation à l'Expo ANTAD & Alimentaria, le plus grand salon professionnel du Mexique consacré au secteur de la vente au détail et l'une des plus grandes foires d'aliments et de boissons du pays.
 - *Indonésie et Philippines* – Percée menant à des ventes de plusieurs millions de dollars grâce à la signature entre le gouvernement des Philippines et l'ACIA d'un protocole d'importation révisé qui permettra d'expédier d'importantes quantités de pommes de terre de l'Île destinées à la fabrication de croustilles.
 - *Carrières* – La mission commerciale multisectorielle à Antigua et à Curaçao dans les Caraïbes a permis d'y faire de l'Île-du-Prince-Édouard un partenaire stratégique dans les secteurs de la modernisation portuaire et des technologies propres de la région. Grâce à son succès, la mission a permis de mettre en valeur l'expertise de la province en matière d'infrastructure durable et démontre qu'il lui est possible de développer stratégiquement et de diversifier efficacement ses marchés d'exportation et d'ainsi ouvrir de nouvelles portes aux entreprises de l'Île et renforcer sa présence mondiale.
- En plus des missions commerciales qu'elle a menées et du soutien qu'elle a offert aux clients

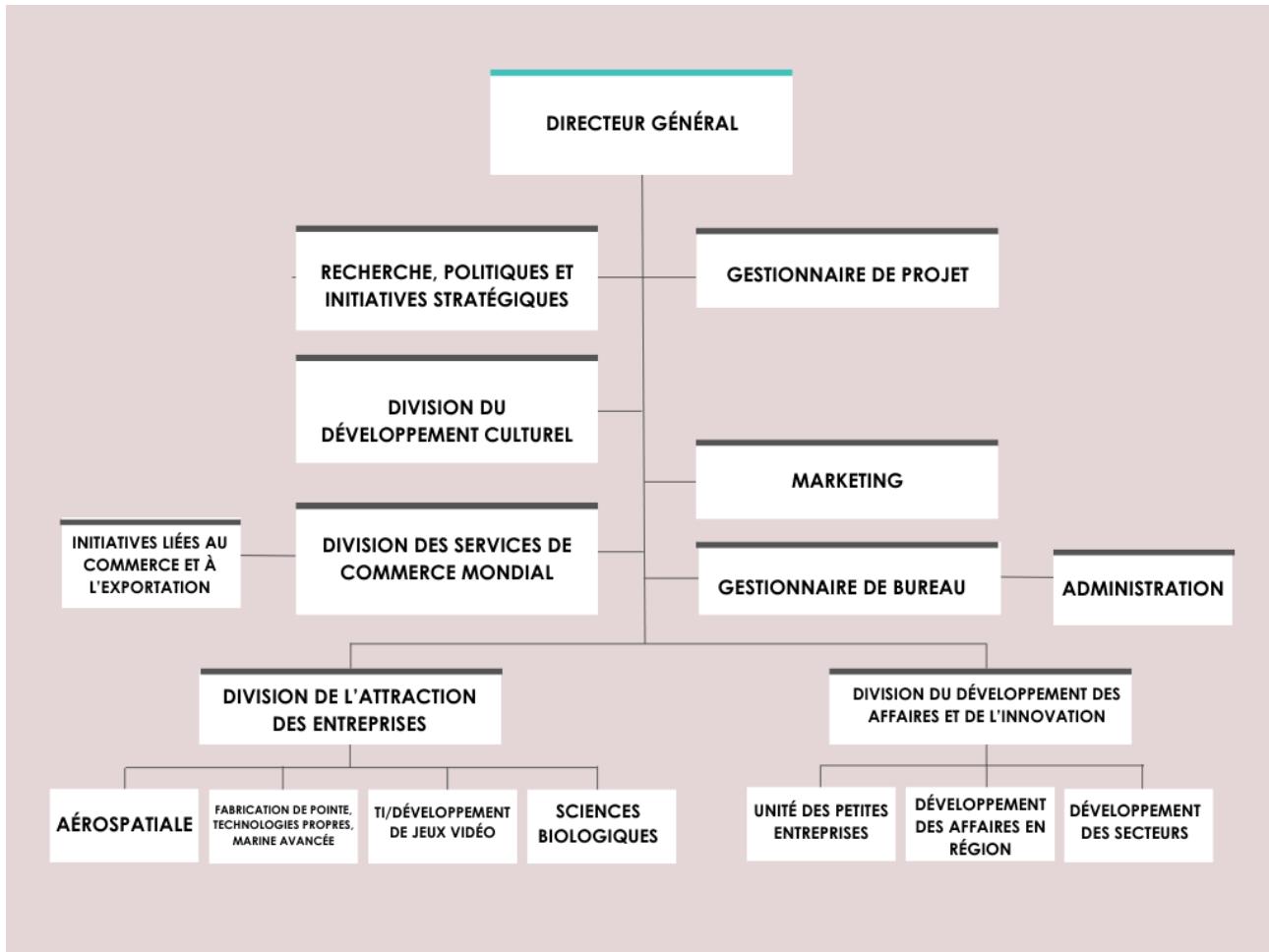
INNOVATION Î.-P.-É.

susmentionnés en 2024-2025, l'équipe a planifié les missions commerciales du prochain exercice, qui seront deux fois plus nombreuses.

Bio | Food | Tech

- À la fin de l'exercice, BioFoodTech avait mené à bien 44 contrats pour la réalisation de projets et la prestation de services en matière d'innovation.
- BioFoodTech a entamé la deuxième année de son plan stratégique. L'organisme demeure un chef de file des écosystèmes alimentaires et bioscientifiques de l'Île-du-Prince-Édouard : il travaille notamment avec le Food Island Partnership et Canada's Smartest Kitchen, en plus d'appuyer la PEI BioAlliance.
- BioFoodTech a conservé le financement que lui verse le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada. Ce financement, dont l'objectif est d'aider à réaliser des projets novateurs en matière d'alimentation et de biosciences, plus particulièrement en valorisation des déchets, est mis à la disposition de la clientèle de BioFoodTech.
- Les services de laboratoire ont poursuivi leur croissance sans précédent en offrant davantage de services. Ils ont réalisé un plus grand nombre d'études sur la durée de conservation et accru leur aide à l'industrie pharmaceutique de l'Île.
- Le laboratoire a soutenu les fabricants de produits alimentaires et pharmaceutiques de l'Île-du-Prince-Édouard et des Maritimes en réalisant plus de 59 000 essais sur plus de 32 000 échantillons pour plus de 100 personnes, une clientèle à majorité régulière qui lui envoie des échantillons aux semaines, aux deux semaines ou tous les mois. Le laboratoire de microbiologie a également réussi son évaluation auprès du Conseil canadien des normes et ainsi conservé son accréditation.

Organigramme



Conseil d'administration

David Trainor, président (*nommé*)

Président, Action Aero Inc.

Ravi Naidu (*nommé*)

Directeur des finances, Aspin Kemp & Associates

John Davison (*nommé*)

Propriétaire, Haunted Mansion

Deirdre Ayre (*nommée*)

Propriétaire, Other Ocean Interactive PE Limited

Brad Colwill (*à titre amovible*)

Directeur général, Innovation Î.-P.-É.

Stefanie Corbett (*à titre amovible*)

Sous-ministre, Développement économique, Innovation et Commerce, membre d'office

Alexander (Sandy) MacDonald (*à titre amovible*)

Président et directeur général, Collège Holland, membre d'office

Wendy Rodgers (*à titre amovible*)

Présidente, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, membre d'office

États financiers

Please sign this copy
and return it to
Arsenault Best Cameron Ellis
8 MacLeod Crescent
Charlottetown, PE
C1E 3K2

Innovation Î.-P.-É.

États financiers consolidés
31 mars 2025

Rapport de la direction

Il incombe à la direction d'assurer l'intégrité, la pertinence et la comparabilité des données contenues dans les états financiers consolidés ci-joints.

Les états financiers consolidés sont préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables y est présenté à la note 2. La préparation des états financiers consolidés requiert nécessairement l'utilisation d'estimations basées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les transactions touchant la période en cours ne peuvent être finalisées avec certitude qu'au moment de périodes futures.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées de façon appropriée conformément aux exigences législatives et réglementaires et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps opportun en vue de la préparation des états financiers consolidés. La direction surveille ces systèmes et les évalue.

La direction rend des comptes au sujet des rapports financiers et des contrôles internes au conseil d'administration d'Innovation Î.-P.-É. Elle fournit chaque année au conseil d'administration des états financiers vérifiés à l'externe. Le conseil d'administration discute également de toute question importante touchant les rapports financiers ou les contrôles internes avant l'approbation des états financiers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Arsenault Best Cameron Ellis, un cabinet de vérificateurs externes indépendants nommé par le conseil. Le rapport ci-joint du cabinet décrit les responsabilités des vérificateurs, l'étendue de leur examen et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Au nom d'Innovation Î.-P.-É.,



Brad Colwill
Directeur général

Membre du Groupe AC de cabinets comptables indépendants

Le 26 juin 2025

Rapport du vérificateur indépendant

Au ministre du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers d'Innovation Î.-P.-É., lesquels comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025 ainsi que les états des résultats, les variations de l'actif financier net, l'excédent accumulé et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Innovation Î.-P.-É. au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Innovation Î.-P.-É., conformément aux règles éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent conformément à ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité d'Innovation Î.-P.-É. de poursuivre ses activités en divulguant pour ce faire toute question liée à la poursuite desdites activités et en appliquant le principe comptable de continuité des activités, sauf si elle a l'intention de liquider Innovation Î.-P.-É. ou d'en cesser les activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Innovation Î.-P.-É.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

En outre :

- nous cernons et nous évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Innovation I.-P.-É.;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que des renseignements y afférents fournis par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Innovation I.-P.-É. à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les renseignements fournis dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces renseignements ne sont pas adéquats, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Innovation I.-P.-É. à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les renseignements fournis, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

Arrenault Best Cameron Ellis

Comptables professionnels agréés

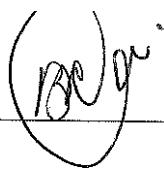
Innovation Î.-P.-É

État de la situation financière consolidée
Au 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Actifs		
Actifs financiers		
Liquidités	6 611 783	3 999 518
Placements à court terme	30 000 000	
Comptes débiteurs (note 3)	1 164 407	680 417
Avances à des sociétés apparentées (note 6)	11 115 313	11 114 935
Sommes à recevoir de l'Île-du-Prince-Édouard	39 526 574	54 208 186
	<hr/>	<hr/>
	88 418 077	70 003 056
Passif financier		
Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 6)	<hr/>	<hr/>
	81 501 220	63 171 875
	<hr/>	<hr/>
Actifs financiers nets	<hr/>	<hr/>
	6 916 857	6 831 181
Passif éventuel (note 7)		
Actifs non financiers		
Biens immobiliers (annexe)	374 474	483 729
Charges payées d'avance et dépôts	33 570	37 598
	<hr/>	<hr/>
	408 044	521 327
Excédent accumulé	<hr/>	<hr/>
	7 324 901	7 352 508

Approuvé par le conseil d'administration
Membre du conseil

 Directeur

 Directeur

Innovation Î.-P.-É.

État consolidé de l'excédent accumulé

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
Excédent de fonctionnement accumulé – Début de l'exercice	6 986 469	6 712 292
Excédent (déficit) annuel	<u>(27 607)</u>	<u>274 177</u>
Excédent de fonctionnement accumulé – Fin de l'exercice	6 958 862	6 986 469
Surplus d'apport (note 6)	<u>366 039</u>	<u>366 039</u>
Excédent accumulé – Fin de l'exercice	<u>7 324 901</u>	<u>7 352 508</u>

Innovation Î.-P.-É.

État consolidé des résultats

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

	Budget (non vérifié)	2025	2024
	\$	\$	\$
Revenus			
Subventions – Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (note 6)	64 366 600	76 366 600	64 444 200
Montants recouvrés de projets	1 793 700	2 157 443	1 477 340
Divers	25 000	20 057	31 907
Perte sur la vente de biens immobiliers		(927)	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	66 185 300	78 544 100	65 952 520
Dépenses			
Salaires	6 677 800	6 741 190	6 795 432
Fonctionnement	1 449 800	1 730 671	1 711 807
Programmes de développement	57 902 700	69 916 739	56 995 530
Coûts des projets	5 000	30 792	21 154
Amortissement : biens immobiliers	150 000	152 315	154 420
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	66 185 300	78 571 707	65 678 343
Excédent (déficit) annuel		<hr/>	<hr/>
		(27 607)	274 177

Innovation PEI

État de la variation des actifs financiers nets

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
Excédent (déficit) annuel	(27 607)	274 177
Acquisition de biens immobiliers	(43 060)	(75 754)
Amortissement de biens immobiliers	152 315	154 420
Perte sur la vente de biens immobiliers	927	
 Variation due aux biens immobiliers	 109 255	 79 593
 Variation des charges payées d'avance	 4 028	 (19 813)
 Augmentation des actifs financiers nets	 85 676	 333 957
 Actifs financiers nets – Début de l'exercice	 6 831 181	 6 497 224
 Actifs financiers nets – Fin de l'exercice	 6 916 857	 6 831 181

Innovation Î.-P.-É.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par (utilisées par)		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) annuel	(27 607)	274 177
Éléments sans effet sur les liquidités		
Amortissement : biens immobiliers	152 315	154 420
Perte sur la vente de biens immobiliers		<u>928</u>
	124 708	429 525
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(483 990)	56 663
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	18 329 345	9 525 319
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et des dépôts	4 028	(19 814)
	<u>17 974 091</u>	<u>9 991 693</u>
Activités de placement		
Augmentations des placements à court terme	(30 000 000)	
Augmentation des avances à des sociétés apparentées	(378)	(4 235)
Diminution (augmentation) de la somme à recevoir de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard	14 681 612	(9 320 988)
	<u>(15 318 766)</u>	<u>(9 325 223)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Ajouts et achat de biens immobiliers	(43 060)	<u>(75 754)</u>
Augmentation des liquidités		
Liquidités – Début de l'exercice		
	3 999 518	<u>3 408 802</u>
Liquidités – Fin de l'exercice	6 611 783	<u>3 999 518</u>

Innovation Î.-P.-É.

(7)

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

1 Statut de société

Innovation Î.-P.-É. (la « Société ») est une société d'État établie sous le régime de l'*Innovation PEI Act* (loi sur Innovation Î.-P.-É.). Ses résultats financiers sont inclus dans les comptes publics de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada. Ci-après le sommaire des principales conventions comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers.

a) Généralités

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la filiale en propriété exclusive FTC Enterprises Limited (exerçant ses activités sous le nom de BioFoodTech) et de LaunchPad Î.-P.-É., un organisme sans but lucratif contrôlé par Innovation Î.-P.-É.

b) Instruments financiers

i) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers d'Innovation Î.-P.-É. comprennent les liquidités, les placements à court terme, les comptes débiteurs, les avances aux sociétés apparentées, la somme à recevoir de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

La Société évalue d'abord ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur redressée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ensuite à sa juste valeur, selon le montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Ce montant à la juste valeur est alors réputé être le coût amorti de l'instrument financier.

La Société évalue ensuite tous ses actifs financiers et passifs financiers d'après le coût amorti.

ii) Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une dépréciation possible. Lorsqu'une variation défavorable importante s'est produite au cours de la période dans le calendrier prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée dans l'excédent des revenus sur les dépenses. La dépréciation reflète la différence entre la valeur comptable et la valeur la plus élevée des montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie qui devraient être générés par l'actif ou le groupe d'actifs;
- le montant qui pourrait être réalisé par la vente de l'actif ou du groupe d'actifs;
- la valeur de réalisation nette de toute garantie détenue pour garantir le remboursement des actifs ou du groupe d'actifs.

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

Lorsque des événements survenant après la dépréciation confirment la nécessité d'une contrepassation, celle-ci est comptabilisée dans l'excédent annuel jusqu'à concurrence du montant de la dépréciation précédemment reconnue.

c) Liquidités

Les liquidités se composent de l'encaisse et des soldes bancaires.

d) Placements à court terme

Les placements à court terme sont détenus dans des CPG dont l'échéance est inférieure à 12 mois.

e) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs résultent de ventes commerciales, de financement public, d'autres débiteurs divers et d'avances au personnel. Une provision pour créances douteuses a été calculée par suite de discussions avec la direction, d'une évaluation des autres circonstances influant sur la recouvrabilité des montants et de la prise en compte des pertes historiques. Les montants jugés irrécouvrables sont radiés et déduits de la valeur comptable du compte débiteur. Les montants recouvrés par la suite de comptes précédemment radiés sont inscrits à titre de recouvrement de créances douteuses au cours de la période visée par le recouvrement.

f) Somme à recevoir de l'Île-du-Prince-Édouard

La somme à recevoir de l'Île-du-Prince-Édouard est celle du financement à recevoir au titre des subventions de fonctionnement et d'autres remboursements approuvés.

g) Aide à payer au titre des programmes

Les subventions d'aide des programmes sont passées en charges à titre de dépenses des programmes de développement et sont incluses dans les charges à payer lorsqu'elles sont approuvées par la Société et acceptées par le client, sauf dans le cas des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés et de l'aide provinciale assujettie à des critères de rendement futurs, que l'on passe en charge en fonction des demandes admissibles.

Les engagements au titre des coûts de la main-d'œuvre, du crédit d'impôt amélioré à l'investissement, de l'aide des fonds de développement, de la remise sur les coûts de la main-d'œuvre spécialisée, de l'aide à l'industrie culturelle et du crédit d'impôt à l'achat d'actions de l'Î.-P.-É. qui s'étendent sur plus de deux ans sont passés en charges chaque année où le demandeur répond aux critères de rendement.

h) Biens immobiliers et amortissement

i) Biens immobiliers

L'amortissement d'une année complète est comptabilisé dans l'année d'acquisition. Les biens immobiliers sont initialement comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Immeubles	5 %, 25 %
Équipement	10 %- 100 %

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

i) Perte de valeur d'actifs à long terme

La Société évalue la dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie nets futurs projetés que les actifs à long terme devraient générer par leur utilisation directe et leur disposition éventuelle. Lorsqu'un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur comptable dépasse sa juste valeur.

j) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Des passifs sont constatés à l'égard des obligations légales, contractuelles ou juridiques, au moment où ils sont engagés, relativement à la mise hors service d'immobilisations lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'exploitation normale des immobilisations en question. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur, déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation, et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'immobilisation concernée. Au cours des exercices subséquents, le passif est rajusté pour tenir compte de la désactualisation et de toute modification du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût capitalisé de la mise hors service d'immobilisations est amorti de la même façon que l'immobilisation connexe, et la charge de désactualisation est prise en compte dans l'état consolidé des résultats. Au 31 mars 2025, la direction n'avait identifié aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

k) Conversion de devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change mensuel moyen. Les profits ou pertes sur change sont comptabilisés en tant que revenu dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

l) Constatation des produits et revenus reportés

Les subventions de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard sont comptabilisées dans la période autorisée par celle-ci.

La filiale d'Innovation Î.-P.-É. suit la méthode de l'avancement des travaux pour comptabiliser les revenus et les dépenses liés aux contrats de projet. La méthode de l'avancement des travaux permet de comptabiliser les revenus de projets de l'organisme en fonction des dépenses engagées et des travaux réalisés pour chaque contrat en cours à la date de l'état de la situation financière. Les revenus facturés avant d'être gagnés sont comptabilisés en tant que revenus reportés.

Le loyer est comptabilisé lorsqu'il est raisonnablement possible d'en estimer le montant et garanti de pouvoir le percevoir.

m) Avantages postérieurs au départ à la retraite

La Société offre des prestations de retraite aux employés admissibles. Le montant de ces prestations est fondé sur le salaire d'une semaine par année de service, jusqu'à concurrence de 26 semaines, et est passé en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Aucune évaluation actuarielle n'a été effectuée relativement à ces prestations.

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

n) Régime de retraite des employés

La plupart des employés de la Société sont membres du régime de retraite du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Les obligations au titre des prestations de retraite sont des passifs de la Province et non de la Société, et la Société n'a comptabilisé aucun passif pour ces coûts au 31 mars 2025. L'employeur a cotisé 398 679 \$ au régime pour l'exercice (364 250 \$ en 2024).

o) Aide gouvernementale

La Société reçoit de l'aide d'autres entités gouvernementales. Elle comptabilise cette aide en tant que revenu durant la période au cours de laquelle le transfert est autorisé et le bénéficiaire répond à tous les critères d'admissibilité ou toutes les stipulations, s'il y a lieu.

La Société a reçu 57 621 \$ (129 870 \$ en 2024) du Conseil national de recherches du Canada en soutien technique et en financement d'ateliers pour améliorer la productivité et la compétitivité. Ce montant figure dans les revenus à la ligne « Montants recouvrés de projets ».

p) Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts d'actifs du gouvernement qui ne résultent pas d'une opération d'échange, que l'on ne prévoit pas recouvrer et qui ne proviennent pas d'un rendement financier direct. Les paiements de transfert sont comptabilisés dans les états financiers en tant que revenu au cours de la période au cours de laquelle les événements y donnant lieu se produisent, pourvu que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité aient été respectés et qu'il soit possible d'en estimer raisonnablement les montants.

q) Estimations de la direction

La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public nécessite de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants constatés au titre des actifs et des passifs de même que sur la divulgation du passif éventuel à la date des états financiers et sur le montant des revenus et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction établit des estimations comptables importantes comme suit :

- Le montant comptabilisé pour l'amortissement des biens immobiliers dans l'état consolidé des résultats est assujetti à l'évaluation par la direction de la durée de vie utile estimative desdits biens immobiliers de la Société;
- Le montant comptabilisé concernant la provision pour pertes sur créances éventuelles est assujetti à l'évaluation par la direction de la performance des comptes débiteurs de la Société.
- Les montants comptabilisés des réclamations potentielles sur les charges à payer et les passifs liés aux incitatifs fiscaux dépendent de l'évaluation par la direction des coûts futurs de ces événements et de leur probabilité.
- Les revenus provenant des projets à long terme qui sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux sont fondés sur une évaluation de chaque projet en fonction des coûts engagés par rapport aux coûts estimatifs totaux du projet.

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

3 Comptes débiteurs

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients	946 532	601 066
Avances au personnel	122 701	54 253
Compte débiteur de TVH	<u>259 038</u>	<u>187 610</u>
Moins : provision pour créances douteuses	1 328 271 (163 864)	842 929 (162 512)
	<u>1 164 407</u>	<u>680 417</u>

4 Créditeurs et charges à payer

	2025	2024
	\$	\$
Charges à payer liées à l'aide au titre des programmes	31 854 112	25 064 585
Charges à payer liées aux incitatifs fiscaux	48 362 260	36 292 629
Comptes fournisseurs	<u>1 284 848</u>	<u>1 814 661</u>
	<u>81 501 220</u>	<u>63 171 875</u>

5 Engagements

- (a) FTC Enterprises Limited a conclu avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard un bail de 25 ans expirant en novembre 2038 pour le terrain sur lequel la Société a construit ses installations.
- (b) LaunchPad Î.-P.-É. a conclu un bail qui expire le 14 octobre 2025. Les paiements minimaux de location pour l'exercice suivant sont de 221 455 \$.
- (c) Innovation Î.-P.-É. s'est engagé à débourser, au cours des quatre prochains exercices et dans le cadre des programmes de développement, 14 401 201 \$ (24 720 311 \$ en 2024) pour le programme de remise sur les coûts de la main-d'œuvre de l'Î.-P.-É., 3 090 766 \$ (5 748 221 \$ en 2024) pour le crédit d'impôt amélioré à l'investissement, 11 035 276 \$ (20 422 657 \$ en 2024) pour l'aide des fonds de développement, 2 890 620 \$ (néant en 2024) pour l'aide à l'industrie culturelle, 246 667 \$ (néant en 2024) pour les initiatives stratégiques en matière de culture et 21 000 \$ (21 000 \$ en 2024) pour le crédit d'impôt à l'achat d'actions, sommes qui seront versées aux entreprises qui satisferont aux exigences. Ces engagements ne sont pas comptabilisés.

Conformément à la note 2(g) des conventions comptables, les subventions d'aide des programmes pour la remise sur les coûts de la main-d'œuvre, le crédit d'impôt amélioré à l'investissement, l'aide des fonds de développement, la remise sur les coûts de la main-d'œuvre spécialisée, l'aide à l'industrie culturelle et le crédit d'impôt à l'achat d'actions de l'Î.-P.-É. sont passés en charges chaque année où le demandeur répond aux critères de rendement.

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

6 Opérations entre sociétés apparentées

Sociétés apparentées

Les sociétés apparentées sont des sociétés d'État provinciales ou des filiales de celles-ci.

État de la situation financière

Avances à des sociétés apparentées

	2025	2024
	\$	\$
Avances à (de) sociétés apparentées		
Finances Î.-P.-É.	11 115 321	11 114 943
Island Investment Development Inc.	(222)	(222)
100417 P.E.I. Inc.	(100)	(100)
Tourisme Î.-P.-É.	314	314
	<hr/> <u>11 115 313</u>	<hr/> <u>11 114 935</u>

Créditeurs et charges à payer

La couverture d'assurance de biens et responsabilité civile de FTC Enterprises Limited est fournie par Finances Î.-P. -É., une entité apparentée. Au 31 mars 2025, un montant de 55 770 \$ (59 564 \$ en 2024) avait été comptabilisé à titre d'assurance prépayée et figure dans les créditeurs et charges à payer. Au 31 mars 2025, un montant total de 105 643 \$ (51 213 \$ en 2024) était dû à Finances Î.-P.-É. pour le remboursement de salaires et figure dans les créditeurs et charges à payer.

Surplus d'apport

F.T.C. Enterprises Limited a reçu un total cumulatif de 366 039 \$ en fonds de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard par l'entremise d'Innovation Î.-P.-É., somme qui a été comptabilisée en tant que surplus d'apport. Cette contribution n'a pas été éliminée au moment de la consolidation.

État des résultats

Revenus

Les revenus comprennent des subventions de 76 366 600 \$ octroyées par la Province de l'Île-du-Prince-Édouard (64 444 200 \$ en 2024).

Les opérations ci-dessus ont été comptabilisées dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange.

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

7 Passif éventuel

Une demande reconventionnelle contre la Société a été introduite consécutivement à un jugement ordonnant un paiement différentiel après la réalisation d'une sûreté détenue par l'Agence de prêt de l'Île-du-Prince-Édouard, une ancienne société d'État. Le demandeur n'a fourni aucun détail sur la nature et l'étendue des dommages ou des pertes visés par sa demande d'indemnisation. Aucun passif éventuel n'est comptabilisé dans les présents états financiers consolidés, car la direction est d'avis qu'aucun passif n'est susceptible de découler de cette demande reconventionnelle, qui est toujours en cours.

8 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principales activités commerciales d'Innovation Î.-P. -É. donnent lieu à un bilan consolidé qui se compose principalement d'instruments financiers. Les principaux risques financiers découlant des transactions d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque du marché et le risque opérationnel. Toutes les activités risquées relèvent de la direction, qui approuve les politiques de gestion des risques, délègue les limites et examine régulièrement les évaluations des risques de la direction et son respect des politiques approuvées. Des professionnels qualifiés d'Innovation Î.-P. -É. gèrent ces risques au moyen de processus et de modèles de contrôle exhaustifs et intégrés, y compris en examinant et en évaluant régulièrement les processus servant à mesurer les risques et à produire des rapports.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque pour la Société d'essuyer des pertes financières si une cliente ou un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle principalement des comptes débiteurs et des avances aux entreprises apparentées de la Société ainsi que de la somme à recevoir de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le risque de crédit maximal de la Société à la date de l'état de la situation financière par rapport à chaque catégorie d'actifs financiers constatés est la valeur comptable de ces actifs indiquée dans l'état consolidé de la situation financière. Le risque de crédit maximal ne tient pas compte de la valeur de toute garantie ou autre sûreté détenue dans l'éventualité où d'autres entités ou parties manqueraient à leurs obligations en vertu des instruments financiers en question.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit à la date d'établissement du bilan était de :

	2025	2024
	\$	\$
Liquidités	6 611 783	3 999 998 518
Placements à court terme	30 000 000	68 068 074 17
Comptes débiteurs	1 164 407	11 115 313
Avances à des sociétés apparentées	11 115 313	11 114 993 593 5
Somme à recevoir de la Province de l'Île-du-Prince-Édouard	<u>39 526 574</u>	<u>54 208 186</u>
	<u>88 418 077</u>	<u>70 003 056</u>

Innovation Î.-P.-É.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2025

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque pour la Société de ne pas pouvoir respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Plus précisément, la Société s'assure d'avoir les ressources nécessaires pour rembourser tous ses comptes créditeurs et s'acquitter de ses charges à payer à leur échéance. L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à surveiller de près ses flux de trésorerie et à prévoir les rentrées et les obligations.

Le passif financier de la Société, qui s'élève à 81 501 220 \$ (63 171 875 \$ en 2024), devrait être remboursé en moins d'un an.

(c) Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte directe ou indirecte résultant d'une grande variété de causes associées aux processus, au personnel, aux technologies et à l'infrastructure de la Société ainsi que d'autres facteurs externes que les risques de crédit, de marché et de liquidité, comme ceux découlant d'obligations légales et réglementaires et de normes généralement reconnues de conduite organisationnelle.

L'objectif de la Société est de gérer le risque opérationnel afin de trouver un équilibre entre, d'une part, éviter les pertes financières et l'atteinte à sa réputation et, d'autre part, atteindre la rentabilité globale ainsi que d'éviter le recours à des procédures de contrôle qui restreignent l'initiative et la créativité. Il incombe principalement à la haute direction d'élaborer et de mettre en œuvre des contrôles pour gérer le risque opérationnel.

(d) Gestion du capital

Le principal objectif d'Innovation Î.-P.-É. en matière de gestion du capital est de veiller à la santé de sa situation financière afin de soutenir ses activités. Innovation Î.-P.-É. gère sa structure de capital et y apporte des changements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique.

Innovation Î.-P.-É.

Annexe consolidée des biens immobiliers

Au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date

Annexe

	Début	Ajouts	Liquidations/ transferts	Fin	Coût		Amortissement accumulé		2025
					Début	Amortissement	Liquidations	Fin	
Généralités									
Équipement	8 102 892	43 060		8 145 952	7 710 030	146 780		7 856,810	289 142
Bâtiments	4 556 690			4 556 690	4 465 823	5 535		4 471 358	85 332
	12 659 582	43 060		12 702 642	12 175 853	152 315		12 328 168	374 474
	Début	Ajouts	Liquidations/ transferts	Fin	Coût		Amortissement accumulé		2024
					Début	Amortissement	Liquidations	Fin	
Généralités									
Équipement	8 035 479	74 154	(6 741)	8 102 892	7 566 958	148 885	(5 813)	7 710 030	392 862
Bâtiments	4 555 090	1 600		4 556 690	4 460 288	5 535		4 465 823	90 867
	12 590 569	75 754	(6 741)	12 659 582	12 027 246	154 420	(5 813)	12 175 853	483 729

Coordinnées

Innovation Î.-P.-É.
94, rue Euston, C.P. 910, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7L9

Téléphone : 902-368-6300

Sans frais : 1-800-563-3734 (Amérique du Nord)

Télécopieur : 902-368-6301

www.innovationpei.com

innovation@gov.pe.ca

